

Mardi 7 novembre 2023

## **Accord entre le Gouvernement et Orange sur le Très Haut Débit : Villes de France accueille favorablement cette réponse pragmatique apportée aux territoires et à leurs habitants.**

L'accès au Très Haut Débit est essentiel pour le développement économique et industriel de nos territoires et participe pleinement à la qualité de vie de nos administrés.

Le retard pris dans le déploiement de la fibre a créé de véritables inégalités, parfois au sein de mêmes territoires, entre les habitants ayant accès au Très Haut Débit et les autres.

Villes de France avait ainsi appelé à ce que des décisions rapides soient prises pour garantir un véritable service public du numérique pour tous et pour que le déploiement de la fibre progresse plus rapidement notamment dans nos villes moyennes et leurs intercommunalités.

Des Maires de Villes de France avaient d'ailleurs rencontré ces derniers mois des représentants d'Orange afin de les sensibiliser aux situations de leur territoire et trouver des solutions pour accélérer de déploiement de la fibre.

Le Gouvernement a entendu nos demandes et a travaillé avec Orange afin de réunir les conditions d'une reprise du déploiement de la fibre dans les zones moyennement denses (zones AMII). Ainsi, les particuliers et entreprises qui demanderont la fibre seront raccordés sous 6 mois.

Orange prend également un engagement majeur en garantissant le maintien des tarifs sociaux sur les abonnements téléphonique et internet, ainsi que la possibilité de conserver un abonnement téléphonique seul au même tarif lors de la migration fibre.

Villes de France salue ainsi cet accord entre le Gouvernement et Orange et les engagements qui y sont pris pour permettre aux habitants des villes moyennes d'accéder à la fibre d'ici 2026.

Notre association restera mobilisée auprès du Gouvernement et de l'opérateur pour s'assurer du bon respect des objectifs fixés dans cet accord dans les délais annoncés.

Contact : [arthur.urban@villesdefrance.fr](mailto:arthur.urban@villesdefrance.fr)

*Présidée par Gil AVÉROUS, maire de Châteauroux, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.*